



Informations expulsion

Par **Jessll**, le **27/09/2022** à **20:47**

Bonjour j'ai dernièrement subi l'expulsion de mon logement Sachant que je détiens 50% de la société propriétaire du bien visé.

Il s'est avéré que mon expulsion s'est déroulée avec les forces de l'ordre sans conditions de relogement avec mon enfant et malgré la présence d'une audience devant le juge de l'exécution concernant une demande de délai.

Concernant les biens matériels qui sont dans le logement, Il me reste uniquement quelques jours afin de les récupérer selon les délais légaux issus de l'expulsion

Cependant l'audience devant le juge de l'exécution s'est tout de même tenue après mon expulsion concluant alors à une suspension de l'expulsion.

Néanmoins face à mon effective exposition quels sont mes solutions?

Qu'apporte cette suspension face à mon relogement et le délai de 2 mois ayant commencé à courir dès la mise en place de l'expulsion?